

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



In
Semaine Religieuse
DE
Québec

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :
Cap-Santé, Comté
de Portneuf,
Canada.

ABONNEMENT :
\$1.00 par année,
payable d'avance ;
2 centins le nu-
méro.



QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Cie

SOMMAIRE

Mgr Taché, 541.—Le rêve de la vie, 545.— Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt, 546.—Bibliographie, 548.—La santé de Léon XIII, 549.—Théologie populaire, 550.—A travers le monde des nouvelles.

ABONNEMENTS PAYÉS

M. M., Québec.—D^{lle} D. Cap-Santé.

N. B.—L'abonnement qui part du premier de chaque mois est de **UNE PIASTRE** s'il est payé dans l'année courante; et de une piastre et vingt-cinq centins pour tout abonnement en souffrance.

PRIÈRE aux abonnés de réclamer immédiatement tout numéro qui n'arrive pas à destination; de nous signaler les irrégularités qui peuvent se glisser dans le service de distribution; de nous faire connaître tout changement de domicile, et de consulter la liste des noms inscrits sous le titre; **ABONNEMENTS PAYÉS**, pour savoir si leur souscription a été reçue.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an, et pour discontinuer son abonnement, il faut en donner avis à l'administration, et solder en même temps tous les arriérages.

On peut se procurer la *Semaine Religieuse* aux endroits suivants :

A Saint-Roch, chez Etienne Gauvin, libraire etc., rue Saint-Joseph, N° 235
au Faubourg Saint-Jean, chez Victor Marier, agent, coin des rues d'Aiguillon
et Sainte-Marie; à la Basse-Ville, chez Forgues et Wiseman, rue Saint-Pierre, N° 68.

D. G.

Walker's International Atlas

Après un examen attentif de ce nouvel ouvrage, nous pouvons sûrement le recommander.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Mgr TACHÉ

Monsieur,

Vous me demandez, pour la *Semaine Religieuse*, une « notice biographique » sur Mgr Taché. Je serais heureux de payer à la mémoire de cet illustre prélat un tel tribut d'hommages, si déjà, presque tous les journaux ne s'étaient empressés de publier cette notice. La *Minerve* en particulier, en donne une très exacte et très intéressante ; je ne pourrais pas faire mieux. Mais si vous l'agréiez, je vous parlerai des belles qualités de l'esprit et du cœur de Mgr Taché, et des vertus qui ont brillé chez lui pendant sa vie. Ayant demeuré un quart de siècle auprès de sa personne, j'ai été le témoin journalier de ses travaux et de ses sacrifices pour la gloire de la religion. Je crois que ces petites notes sur la vie de l'illustre prélat dont nous pleurons la perte, ne seront pas sans intérêt pour vos lecteurs.....

Curieuse coïncidence ! Mgr Taché est mort dans le même mois que son prédécesseur, Mgr Provencher ; et tous deux presque au jour anniversaire de leur départ pour les missions. Ne dirait-on pas que le Seigneur a voulu les appeler dans leur patrie céleste au retour anniversaire du jour où tous deux ont quitté pour Dieu leur patrie terrestre !

En écrivant la vie de Mgr Provencher cette coïncidence m'avait déjà frappé ; aujourd'hui elle me frappe davantage.

Que de fois Mgr Taché nous a parlé des déchirements que son cœur éprouva quand, le 24 juin 1845, il fit à sa mère des adieux qu'il croyait éternels. Je ne pensais pas, nous disait-il, jamais la revoir sur la terre. Cette année, deux jours avant la Saint-Jean-Baptiste, qui lui rappelait encore le sacrifice douloureux qu'il fit pour la gloire de l'Eglise et le salut des âmes, Dieu l'a appelé dans la véritable patrie.

Sa prodigieuse mémoire faisait de lui une bibliothèque vivante. Il n'oubliait jamais ce qu'il avait lu, vu, ou entendu. Il citait avec une exactitude étonnante, les dates et les moindres détails des évènements dont il avait été témoin.

Il est vraiment regrettable que ses graves et multiples occupations ne lui aient pas permis d'écrire l'histoire de la Rivière Rouge ; que de choses intéressantes il nous aurait apprises !

Mgr Taché passait avec ses prêtres ses récréations du midi et du soir. Pendant ces heures de délassement il narrait un fait, une histoire, une légende de la vie des sauvages, ou des compagnies marchandes ; ou bien encore il discourait sur un évènement du jour. Comme son illustre collègue, Mgr Lafleche, il avait un esprit essentiellement philosophique, cherchant toujours la raison des choses.

Pas besoin de dire avec quelle attention nous l'écoutions toujours. Une éducation de famille distinguée avait de bonne heure perfectionné cette intelligence d'élite. Mgr Taché était d'une politesse exquise, et d'une rare délicatesse sur le chapitre des convenances. Tous ceux qui avaient des rapports avec lui en étaient charmés. Les étrangers qui venaient lui rendre visite emportaient de sa personne un agréable et ineffaçable souvenir.

Souvent, avec une charité aimable, il recommandait aux prêtres qui vivaient avec lui, de veiller à donner toujours une haute opinion de leur éducation. C'est sur une belle éducation, disait-il, qu'on juge d'un homme dans le monde....

Je me rappelle qu'un jour, un homme du monde, (auprès de qui les prêtres ne sont pas en odeur de sainteté) avait été engagé par des amis à venir saluer Mgr Taché. Cet homme n'était que de passage à Winnipeg. Il fit d'abord quelques objections, puis enfin pour ne pas désobliger ses amis, il se rendit à l'Archevêché de Saint-Boniface. Ce fut moi qui allai le recevoir et qui l'introduisis au salon. Immédiatement j'allais avertir Mgr. C'était durant la récréation du soir.

Mgr ne faisait jamais attendre ses visiteurs ; il descendit au salon, puis alla s'asseoir auprès du voyageur qui voulait bien lui faire l'honneur de le saluer en passant.—Mgr fut aimable ou ne peut plus. Après vingt minutes de conversation l'étranger se retira tout charmé, et dit en sortant à son ami ! *Ah ! voici donc un homme poli ; mon Dieu que ça fait du bien !*

Ce fut son ami qui me répéta ces paroles le lendemain.—C'est cette amabilité et cette politesse reposant sur la charité qui lui avaient gagné les sympathies de tout le monde au Nord-Ouest.

Lorsque tout jeune prêtre, il fut envoyé à l'Île à la Crosse, en 1846, le bourgeois de ce poste Mr McKenzie voyait d'un mauvais œil l'arrivée des missionnaires. Il en murmurait tout haut à qui voulait l'entendre. Ah ! ces prêtres-là vont tout gâter mes sauvages. Ce fut pourtant chez lui que le Père Taché et M. Lafleche allèrent se loger en arrivant au fort.

Quelques jours après leur arrivée, le vieux bourgeois était déjà *empoigné*. Il aurait passé la journée avec ces deux jeunes prêtres si les circonstances le lui eussent permis.

Il ne refusait rien au Père Taché, tant il lui était sympathique. Il en fut ainsi de tous les bourgeois des postes de traite.

Que de fois j'ai entendu des protestants me dire : Que votre évêque est aimable !!

J'ai eu l'honneur de l'accompagner quelquefois dans ses voyages au Canada et aux États-Unis. Partout où il arrivait je voyais le même empressement à venir le saluer et jouir de sa conversation.

Avec ces qualités supérieures de l'esprit et du cœur, Mgr Taché, cependant, était d'une timidité incompréhensible, lorsqu'il avait à paraître en public. Sur la fin de sa vie, il me dit un jour, qu'il n'était jamais monté en chaire sans éprouver une crainte qui le rendait malade. Je ne puis jamais vaincre cette timidité, me disait-il

Quelquefois je l'accompagnais à Winnipeg, et quand nous avions à traverser la rue à pied, il me disait : Savez-vous que je suis mal à l'aise,—même pour traverser la rue ! Est-ce que vous n'éprouvez pas la même chose ? Oh ! Monseigneur ; moi personne ne me regarde ; tandis que votre Grandeur attire l'attention ; c'est bien différent.

Avec un beau génie et une renommée comme celle de Mgr Taché, que de gens seraient fiers d'attirer les regards en traversant une place publique !

Sa charité pour les pauvres n'avait pas de bornes ; il ne comptait pas quand il donnait ; malheureusement on abusait quelquefois. Tous les jours, l'Archevêché était le refuge des pauvres et des malheureux. On ne saura jamais le nombre d'affamés qu'il a nourris—et qu'il a hébergés.

Durant les premières années de ma vie de missionnaire à la Rivière Rouge, j'allais faire le catéchisme chez de pauvres familles qui ne pouvaient venir à la mission. Le frère coadjuteur qui m'accompagnait—avait toujours ordre de prendre de la nourriture pour les plus pauvres qu'il fallait instruire, vêtir et nourrir.

Mgr Taché était très humble, et malgré sa haute position qui l'obligeait à reprendre les manquements chez ses inférieurs, il était affligé tout le jour quand il croyait avoir usé de paroles trop sévères à leur égard.

Un soir, après la prière, je le vis entrer dans ma chambre ; il s'avança vers moi et me dit : Pendant la récréation je crains de vous avoir fait de la peine ; je vous prie de me pardonner.

Mgr, lui, dis-je, vous ne m'avez pas causé de peine, ce soir ; mais en ce moment vous me couvrez de confusion. Heureusement nous sommes seuls.

Je termine ; je n'en finirais jamais. Il me faudrait écrire sa vie pour parler de toutes ses vertus. Le peu que je vous en dis est un faible tribut payé à sa mémoire. Avant de finir, j'ajouterai encore un mot. Mgr Taché était trop droit et trop bonnête pour se mesurer avec les politiciens du siècle. Formé à la diplomatie chez les indiens, il crut, en mettant le pied dans le champ diplomatique des blancs, trouver l'honnêteté perfectionnée. Ce fut le contraire. Il ne croyait pas que des hommes qui occupent de hautes positions pouvaient le tromper—Il est tombé victime des roueries politiques.

G. DUGAS, Ptre.

L'éminent Prêlat, dont M. Dugas vient de rappeler à grands traits les vertus et les qualités du cœur et de l'esprit, est né à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, le 23 juillet 1823. Il avait donc 71 ans, lorsqu'il est décédé, le 22 juin dernier. Il était fils de Charles Taché et de Henriette Boucher de la Broquerie, arrière petite-fille du fondateur de Boucherville, et arrière-nièce de madame d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal. Son père était fils de Jean Taché, fondateur de la famille, qui émigra en Canada en 1739, et épousa à Québec Marguerite Joliette, petite-fille du découvreur du Mississipi.

Il perdit son père lorsqu'il avait à peine trois ans, et sa mère partit alors avec sa petite famille pour aller résider à Boucherville.

Son cours classique, qu'il a fait au collège de Saint-Hyacinthe, une fois terminé, Mgr Taché prit la soutane, commença ses études théologiques au Séminaire de Montréal et les termina au collège de Saint-Hyacinthe. Peu après, il entra au noviciat des Oblats, alors à Longueuil.

En 1845, Mgr Provencher ayant été nommé vicaire apostolique du Nord-Ouest, qui venait d'être détaché du diocèse de Québec, et voulant assurer à son vicariat les services d'un ordre religieux, jeta les yeux sur les RR. PP. Oblats, établis au Canada depuis trois ans. Ceux-ci ayant accepté l'offre, le frère Taché, âgé de 21 ans, eut la pensée d'offrir ses services.

Le 24 juin 1845, le frère Taché partait de Montréal avec le R. P. Hubert pour sa pénible, mais glorieuse mission. Les deux missionnaires arrivèrent

à Saint-Boniface, le 25 août, après 62 jours d'un voyage que l'on fait aujourd'hui en autant d'heures, et sans aucune fatigue.

Le premier dimanche après son arrivée à Saint-Boniface, le frère Taché fut ordonné diacre, et, le 12 octobre suivant, il était fait prêtre par Mgr Provencher, et reçu Oblat par le R. P. Hubert.

En juillet 1846, il commença dans toutes les directions du Nord-Ouest, ses courses apostoliques dont on peut lire l'intéressant récit dans les Annales de la Propagation de la Foi.

Le 23 novembre 1851, il fut sacré évêque d'Arath, à Viviers, en France, par Mgr Mâzenod, fondateur de l'Ordre des Oblats, pour devenir le coadjuteur de Mgr Provencher. A la mort de ce dernier, arrivé le 7 juin 1853, il monta sur le siège épiscopal de Saint-Boniface qui a été érigé en archevêché le 22 septembre 1871. L'ancien Vicariat du Nord-Ouest comprend aujourd'hui trois diocèses et deux vicariats apostoliques.

Le diocèse de Saint-Boniface seul compte une population de 27,000 catholiques, 67 prêtres, 36 paroisses 14 couvents, 14 écoles industrielles, un collège classique et un hôpital.

Il est certain que l'Archevêque de Saint-Boniface est une des plus belles figures de notre histoire. La religion, comme l'a dit un de ses justes admirateurs, perd en lui un apôtre; l'Eglise du Canada, un de ses évêques les plus illustres et un de ses plus infatigables missionnaires; la Patrie, un de ses hommes les plus distingués par l'admirable fécondité de son talent et par son amour du Canada; la population de l'Ouest, le plus infatigable et le plus absolument dévoué de ses protecteurs.

Digne continuateur de l'œuvre de Mgr Provencher, il a pourvu de missionnaires les tribus sauvages disséminées sur un territoire deux fois grand comme l'Europe. Il a organisé parfaitement les missions, et multiplié les chapelles et les écoles qui devaient en assurer le maintien et le développement. Bien plus, c'est à Mgr Taché que le Canada doit l'annexion pacifique de la province de Manitoba et des Territoires de l'Ouest, c'est-à-dire près des deux tiers du continent; c'est à Mgr Taché que le Canada doit l'apaisement des troubles de la Rivière Rouge en 1870; et en grande partie l'organisation du nouveau régime politique dans Manitoba; c'est encore à Mgr Taché et à sa phalange de vaillants missionnaires que le Canada doit d'avoir échappé en 1885 aux conséquences d'un soulèvement général des tribus sauvages de l'Ouest, qui aurait coûté vingt-cinq à trente millions au Trésor public et la vie d'un millier d'hommes à nos volontaires.

Ses œuvres forment à elles seules près des trois quarts de l'histoire du Nord-Ouest, et l'histoire de notre pays dira que la récompense de ce grand Serviteur de la Patrie, pour tant et de si précieux services, a été l'inique persécution du petit peuple dont il était le Père.

D. G.

Le rêve de la vie

On passe sa vie à se préparer à vivre. On s'arrange une demeure: encore ceci, et bientôt il n'y manquera plus rien; et la mort arrive avant qu'on se soit installé.

Ce monde est une hôtellerie où l'on ne doit séjourner qu'un instant. Qu'importe le logement et la place qu'on y occupe ! A quoi bon se donner tant de tourment pour l'avoir un peu plus grande ou un peu plus belle, quand on l'aura pour si peu de temps ? C'est agir comme l'insensé qui, arrivant dans un lieu où il n'a qu'une nuit à passer, se mettrait à amasser des pierres pour s'y construire un palais ?

Heureux celui qui n'oublie pas que la vie est un pèlerinage ; qui passe sans laisser son cœur s'attacher à ce monde périssable, et qui marche les yeux constamment fixés sur le terme de son voyage !

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

DOUZIÈME LETTRE

Bien cher Alexandre,

L'Écriture, parlant de la chute de Lucifer, résume en deux mots tout ce que je t'en ai dit jusqu'à présent : « Il ne s'est pas tenu dans la vérité » — *In veritate non stetit*, (Joan. VIII, 44.) Ailleurs, elle exprime la même vérité en d'autres termes : « La source de tout péché, c'est l'orgueil » — *Initium omnis peccati, est superbia*. (Eccli. X, 15.)

Beaucoup de chrétiens s'imaginent que les saints, surtout ceux qui menèrent ici-bas une vie plus angélique qu'humaine, saint Louis de Gonzague par exemple, n'ont dû leur grande humilité qu'à une pieuse exagération. Or, ils sont dans l'erreur, car l'exagération n'est pas la vérité ; et, Dieu étant la Vérité même, ne peut aimer le mensonge ni rien de ce qui est en dehors de la vérité. Comme nous l'avons vu au commencement de cette étude, Dieu est la source unique de tout ce qui existe, tous les êtres sans exception tiennent de lui seul, non seulement le fond même de leur existence, mais absolument tout ce qu'ils sont et tout ce qu'ils ont. L'orgueil est donc quelque chose d'insupportable, même pour Celui qui est la patience infinie. Aussi nous déclare-t-il formellement qu'il résiste au superbe (Jac. IV, 6). Que peut donc devenir la créature, incapable de rien par elle-même, si Dieu, non seulement lui refuse son concours, mais si même il lui résiste ? Evidemment il faut qu'elle tombe, et elle tombera jusqu'au fond des enfers, à moins que, instruite par l'expérience, elle n'élève son regard vers le Créateur en s'écriant, comme les Apôtres sur le lac de Génésareth : « Seigneur, sauvez-nous, car nous périssons » — (Matt. VIII, 25).

La créature doit être entre les mains de Dieu, dit quelque part saint Augustin, comme une statue entre les mains de l'artiste qui l'a façonné. Si le statuaire juge à propos de lui casser un membre, de la reléguer dans la cave, au milieu de débris informes, livrée à l'oubli le plus complet, elle ne s'en plaint pas. Si, au contraire, il l'expose à l'admiration publique, dans un superbe édifice décoré avec splendeur, elle ne s'en glorifie pas; ça lui est tout-à-fait indifférent. Et personne n'a le droit de demander au statuaire compte de sa conduite, parcequ'il est le propriétaire de cette statue. Or, Dieu est autrement propriétaire de chacun de nous : il a non seulement façonné la matière, mais il l'a créée, il la conserve, rien en elle qui ne lui appartienne en toute propriété. Il est en outre infiniment bon, sage, puissant et riche; il prépare à sa créature, qu'il a créée par amour, un bonheur infini, pourvu qu'elle lui soit soumise. Avec quel abandon ne doit-elle donc pas remettre entre ses adorables mains tout ce qui la regarde, pour le temps et pour l'éternité?

Heureuse l'âme qui s'abandonne pleinement au bon plaisir de Dieu, entièrement confiante qu'il ne peut rien lui arriver qui ne soit conforme aux vues d'une Providence toujours attentive à ses plus chers intérêts; car, dit l'Écriture : « Il ne dort ni ne sommeille Celui qui garde Israël » (Ps. CXX, 4)! Quelle folie, au contraire, pour la créature incapable même du plus petit mouvement, sans le concours du Créateur, de s'appuyer sur elle-même pour l'acquisition d'un bien quelconque! Mais si, poussant plus loin son audace, elle va jusqu'à prétendre arriver à son but en transgressant les ordres formels de Dieu, ce n'est plus de la folie, de la démence, c'est une abomination qui révolte la nature entière. Telle fut la rébellion de Lucifer, et celle de nos premiers parents dans le Paradis terrestre.

Cette indifférence si raisonnable qui place la créature dans une entière résignation à la volonté du Père céleste, n'est qu'une parcelle de ses devoirs envers lui; c'est la soumission passive. Si nous considérons maintenant que la créature raisonnable est douée d'une intelligence, brillante étincelle allumée au Brasier divin qui brûle éternellement sans se consumer, ainsi que put le constater Moïse à l'aspect du buisson de l'Horeb; qu'elle possède un cœur fait pour aimer, dont tous les battements ont leur source au même foyer; qu'elle a reçu mille facultés toutes plus admirables les unes que les autres, dont elle jouit pendant une série d'instant qui ne sont qu'un bienfait constamment renouvelé; qu'en dernière analyse elle est le joyau d'une admirable structure, mais qui ne s'appartient pas, n'ayant rien fourni

de son fonds et ne pouvant un seul instant sortir des mains de son propriétaire ; il est de toute évidence qu'elle doit s'employer totalement, à tous les moments de son existence, à la gloire de son auteur, sans en rien détourner à son profit. Non seulement, la droite raison, mais la justice l'exige impérieusement. Aussi, les anges prévaricateurs, et tous ceux qui les imitent, ne sont que d'insignes voleurs : « *Ce n'est pas seulement à la loi de Dieu que s'attaque le pécheur, dit Cornélius à Lapide, il déclare la guerre à Dieu lui-même.....; il aiguise son glaive, il tend son arc, il lance ses flèches contre le Tout-Puissant.* » Le bandit n'agit pas autrement.

Et cependant, Dieu ne punit pas ordinairement l'homme pécheur tout de suite après son péché. Sa patience est infinie comme ses autres perfections, et il a résolu de la faire resplendir à l'égal de sa justice. L'homme étant par nature susceptible de résipiscence, son retour sincère à reconnaître les droits de son Créateur donne lieu à la miséricorde de se manifester avec un incomparable éclat ; et c'est ainsi que tout contribue à la louange de Celui qui a tout créé pour sa gloire.

A. demain

P. P.

BIBLIOGRAPHIE

Grâce à M. N.-E. Dionne, bibliothécaire de la Législature de la Province de Q. ébec, nous venons de faire connaissance avec le vénéré fondateur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière. M. C.-F. Painchaud n'était pas, il est vrai, un inconnu pour nous, mais nous ne connaissions, comme beaucoup d'autres, que les grandes lignes de sa carrière, consacrée tout entière à la religion et à la patrie. Après l'avoir suivi, avec son biographe, du berceau à la tombe, nous sommes maintenant en mesure de l'apprécier à sa juste valeur ; nous ressentons un profond sentiment d'admiration et de reconnaissance pour ce grand citoyen, et nous comprenons mieux le culte que le collège de Sainte-Anne lui a toujours rendu.

Le temps était arrivé, nous ne dirions pas de ressusciter, car elle n'a jamais cessé de vivre dans le cœur de ses enfants, mais de mettre en pleine lumière cette belle et grande figure. Au moment où, parmi nous, de faux frères, qui ont plus de toupet que de cœur, voudraient hisser les plus belles pages de notre histoire, et la faire commencer à 1837 seulement, il est à propos de rappeler ce que faisait le clergé canadien, il y a cinquante ans, les œuvres auxquelles il consacrait son temps et ses revenus alors assez considérables.

Que M. Dionne veuille bien accepter nos remerciements et nos félicitations pour avoir entrepris et mené ce travail à bonne fin ! Il a droit à la reconnaissance du public et du clergé, en particulier. Cette biographie, en effet, n'est pas seulement un monument élevé à la mémoire du fondateur de son *A'ma matér*, mais une belle page de l'histoire de notre clergé.

L'auteur a le don de parler des hommes d'Eglise, avec une compétence et un accent qu'on rencontre rarement, à pareil degré, chez les laïques. Bien plus, il n'a point omis de toucher certains points délicats, mais il a su habilement concilier les droits inaliénables de la vérité historique avec la réserve voulue en pareil cas. Bref, le nouvel ouvrage de M. Dioïne est d'un intérêt majeur, écrit avec chaleur et dans un style facile et concis, comme le comportait le sujet.

Nous pouvons donc, sans témérité, répondre aux deux questions que le biographe se pose en terminant sa tâche, et l'assurer qu'il a pleinement répondu à l'attente des anciens élèves du collège de Sainte-Anne, et que le fondateur de cette pépinière d'excellents prêtres et de bons chrétiens doit être content de ses efforts. La lecture de cette belle vie n'est pas seulement une faveur que l'on fait à l'auteur, comme il semble le croire mais une véritable jouissance pour le lecteur, sans compter une somme considérable de connaissances historiques qu'elle permet d'acquérir en même temps. Nous espérons donc que cette biographie de M. Painchaud sera bien accueillie, et qu'avant peu elle formera partie de la collection de toutes nos bibliothèques paroissiales.

D. G.

La santé de Léon XIII

Les Souverains-Pontifes et les années de leur pontificat

AD MULTOS ANNOS

« — On a répandu le bruit que le Saint-Père s'était mal trouvé après avoir essayé du régime conseillé par le curé Kneipp, devenu prélat romain.

« La réponse est facile ; Mgr Kneipp, durant son séjour à Rome, n'a proposé à Léon XIII aucun régime spécial, l'ayant trouvé merveilleusement bien portant. Le seul conseil que Mgr Kneipp ait donné au Saint-Père, a été d'user quelquefois de frictions avec de l'huile d'olive et de prendre un mélange de miel et de vin, ce qui est, paraît-il, excellent pour les vieillards. Par une coïncidence étonnante, le jour même où il donnait au Pape ce conseil, Sa Sainteté venait de lire, dans une ancienne chronique, comme elle l'a dit à Mgr Kneipp, que le général Agrippa, arrivé à dépasser l'âge de cent ans, déclarait à ceux qui l'interrogeaient sur sa longévité qu'il avait constamment employé comme fortifiant des frictions d'huile et des boissons avec mélange de miel.

« Après avoir bien vu le Saint-Père dans une longue audience particulière, Mgr Kneipp, dont la sureté de diagnostic est reconnue, a admiré la force et la vitalité dont Dieu daigne favoriser le Pape Léon XIII.

« — La *Revue du Tiers-Ordre*, publiée par les RR. PP. Franciscains de cette ville, rapporte le trait suivant au sujet de Sa Sainteté Léon XIII :

« Il disait dernièrement à son médecin : Me voici bien vieux. Dites-moi franchement, combien de temps puis-je vivre encore ?

« — Très-Saint-Père, s'il n'arrive pas d'accidents fâcheux, vous pouvez certainement vivre encore cinq ans.

« — Cinq ans ! s'écria Léon XIII, *bravo !* cela me mènera à quatre-vingt-huit ans : c'est précisément l'âge auquel un bon franciscain m'a prédit autrefois que je devais mourir.

« — La *Revue franciscaine de Montréal* ajoute : Le « bon frère » dont il s'agit n'est autre que *fra Antonio Marchi*, mort en odeur de sainteté, le 23 mai 1891, en notre maison générale de l'Ordre à Rome. Déjà, pendant le pontificat de Pie IX, *fra Antonio* avait annoncé que ce pontife occuperait pendant plus de trente ans le trône de saint Pierre. Lors de l'élection de Léon XIII, on disait que le nouveau Pape ne vivrait pas un an, tant il paraissait faible et épuisé. *Fra Antonio* dit alors à tous ceux qui voulaient l'entendre : « Ne craignez pas ; il vivra et sera Pape vingt ans. »

« Il est certain que cette dernière prédiction qui, humainement parlant, eut alors paru invraisemblable à tous ceux qui connaissaient le successeur de Pie IX, et à Léon XIII lui-même, est en train de se réaliser.

« A propos du grand âge de Léon XIII et de ses années de règne, nous rappellerons les noms des Papes qui ont le plus longtemps gouverné la sainte Eglise.

« Saint Pierre commença son pontificat immédiatement après l'Ascension de Notre-Seigneur ; mais il n'a régné, depuis qu'il eut établi son siège à Rome, que 25 ans 2 mois et 7 jours, d'après le tableau donné par la *Gerarchia cattolica*.

« Pie IX est le seul Pape dont le pontificat ait dépassé ces années de Pierre, à Rome. Il a régné 31 ans, 7 mois, 22 jours.

« Seize autres Papes seulement ont régné plus de seize ans, et parmi eux neuf ont eu plus de vingt années de pontificat. »

(Reproduction de la *Semaine Religieuse* de Montréal du 16 juin dernier)

Théologie populaire

Qu'est-ce que la grâce sacramentelle ?

Le grâce sacramentelle est un secours spécial que Dieu donne afin d'atteindre le but pour lequel il a institué chaque sacrement.

Le sacrement de pénitence, comme nous le savons a été institué pour pardonner les péchés commis après le Baptême, et nous

préservé du péché. La grâce sacramentelle de ce sacrement est donc une grâce qui nous rend capables de surmonter les tentations et d'éviter les péchés que nous avons été dans l'habitude de commettre. Lorsqu'un malade se fait soigner, les remèdes du médecin produisent généralement deux effets : l'un est de guérir la maladie, et l'autre de fortifier le malade afin qu'il ne puisse pas retomber dans son ancien état. Eh bien ! il en est de même dans les sacrements. La grâce donnée et reçue produit deux effets : l'un est de nous sanctifier, et l'autre de nous empêcher de retomber dans les mêmes fautes. De même, la Confirmation a été instituée pour faire de nous des chrétiens plus parfaits et pour nous fortifier dans notre foi. Par conséquent, la grâce sacramentelle de la Confirmation nous rend plus forts pour professer notre foi quand les circonstances l'exigent, ou nous aide à surmonter la tentation quand nous sommes tentés de douter de quelque vérité révélée. Ainsi, tous les sacrements que nous recevons donnent une grâce sacramentelle qui nous aide à obtenir la fin pour laquelle chaque sacrement a été institué.

Les sacrements donnent-ils toujours la grâce ?

Oui, les sacrements donnent toujours la grâce ; c'est pourquoi nous devons les recevoir avec de bonnes dispositions.

Les sacrements donnent toujours la grâce si nous les recevons avec de *bonnes dispositions*, c'est-à-dire, si nous faisons tout ce que Dieu et l'Eglise exigent de nous en pareille circonstance. Par exemple, les dispositions requises pour le sacrement de Pénitence, sont de confesser tous nos péchés mortels tels que nous les connaissons, et d'en avoir la contrition avec le ferme propos de ne plus jamais les commettre. Les dispositions requises pour le sacrement de l'Eucharistie, sont d'être en état de grâce et à jeun depuis minuit, excepté dans le cas de maladie.

Quels sont les sacrements qu'on ne peut recevoir qu'une fois ?

Les sacrements qu'on ne peut recevoir qu'une fois sont le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.

Le Baptême étant si important que nous ne pouvons recevoir valablement aucun autre sacrement avant d'avoir reçu celui-là, on peut, comme nous l'expliquerons au chapitre suivant, rebaptiser sous condition, si la validité du premier baptême est douteuse. Tous les sacrements peuvent également être donnés sous condition, quand nous doutons raisonnablement qu'ils ont été ou qu'ils peuvent être donnés valablement.

Pourquoi le Baptême, la Confirmation et l'Ordre ne peuvent-ils être reçus qu'une fois ?

Le Baptême, la Confirmation et l'Ordre ne peuvent être reçus qu'une fois, parcequ'ils impriment dans l'âme une marque spirituelle qu'on appelle un caractère.

Ce caractère est spirituel et reste toujours dans l'âme, en sorte qu'il est toujours visible, chez ceux qui sont sauvés comme chez ceux qui sont damnés. Il attestera que ceux qui l'ont étaient chrétiens, ont reçu le Baptême, la Confirmation ou les Ordres sacrés.

Pourquoi ce caractère reste-t-il dans l'âme même après la mort?

Ce caractère reste dans l'âme, même après la mort, pour l'honneur et la gloire de ceux qui sont sauvés, et pour la honte et la punition de ceux qui sont damnés.

Il fera l'honneur et la gloire de ceux qui seront sauvés, en montrant qu'ils ont su profiter des grâces reçues; il fera la honte et la punition de ceux qui seront damnés, en montrant l'abus qu'ils en ont fait.

D. G.

A travers le monde des nouvelles

Québec — Les Quarante-Heures auront lieu à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, le 15; à Mont-Carmel, le 16; à Saint-Valier, le 17; à Laval, le 18; à Saint-Onésime le 20; à Standor, le 21. — Les Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie ont acheté des Sœurs de la Charité le couvent de Sainte-Anne de Beaupré, et y sont installées depuis le commencement de juin. M. l'abbé Lemieux, du collège de Lévis, a été nommé temporairement chapelain de la nouvelle communauté. — Nous recommandons aux prières de nos abonnés M. l'abbé Pierre Savoie, curé de Saint-Sylvestre, décédé le 6 du mois courant, à l'âge de 51 ans. Il appartenait à la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec et à la Société de Saint-Joseph. — L'action intentée contre l'évêque de Saint-Hyacinthe pour faire annuler le décret canonique au sujet de l'église succursale de Pike River, et réclamant 20,000 piastres de dommages a été déboutée. — M. l'abbé J. S. Veilleux, décédé à Sancta Cruz, Trinidad, à l'âge de 27 ans, appartenait à la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec, ainsi qu'à la Section diocésaine des messes. — Remerciements pour envoi de l'Annuaire du collège de Sainte-Anne. — La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, magnifique volume de 336 pages et enrichi de 33 gravures, par le R. P. Frédéric, est en vente aux bureaux du *Courrier du Canada* Prix : 75 cents.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	15	juillet	—Oct. de la Dédicace.
Lundi,	16	“	—Notre-Dame du Mont Carmel.
Mardi,	17	“	—Saint Alexis.
Mercredi,	18	“	—Saint Camille de Lellis.
Jeudi,	19	“	—Saint Vincent de Paul.
Vendredi,	20	“	—Saint Jérôme Emilien.
Samedi,	21	“	—De l'Immaculée Comp.

OCTAVE ROUSSEAU, PEINTRE - DÉCORATEUR, avantageusement connu du public et pouvant fournir les meilleures recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et MAISONS PRIVÉES.—Résidence; LOTBINIÈRE.

C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe, Vases Sacrés depuis \$15 à 300. Ostensoris et Reliquaires. Soieries et Passementeries de toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



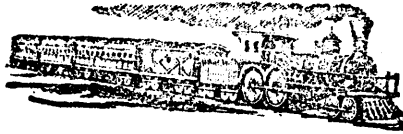
Drappaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Métrinos à soutane. Coils en Ivoirine, Barrettes, Ceintures laine ou soie, Huile d'olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

NOS ABONNÉS

Peuvent se procurer, au Bureau de la *Semaine Religieuse* les ouvrages suivants : Mémoires d'un instituteur : 50 cts ; Noguère et Aujourd'hui : 50 cts ; Practicam institutionem Confessarii par Aertnys : 75 cts ; La Dévotion à Saint Joachim : 50 cts ; Exploration de la région du lac des grands ours : 80 cts.



CHEMIN DE FER

*** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ***

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

COMMENÇANT le et après *LUNDI*, le 28 mai 1894, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.35 a. m., 10.00 a. m., et 5.00 p. m., 6.15 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 8.10 a. m., 11.05 a. m., 6.05 p. m., 7.20 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.10 a. m., 7.17 a. m. 11 50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m., samedi seulement, 4.05 p. m., 7.20 p. m., samedi seulement
Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 8.24 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m., 5.10 p. m. 8.25 p. m.

CONVOI EXTRA POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. Retour, départ de Montmorency à 3.45 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 2.00 p. m., 6.15 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne à 6.50 a. m., 8.20 a. m., 3.05 p. m., 7.20 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.10 a. m., 11.50 a. m., 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 12.57 p. m., 5.40 p. m.

BEAUPRÉ (GRANDE RIVIERE)

LA SEMAINE

Départ de Québec à 5.00 p. m.
Arrivée à Beaupré à 6.15 p. m.
Départ de Beaupré 7.07 p. m.
Arrivée à Québec 5.40 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 2.00 p. m.
Arrivée à Beaupré à 3.15 p. m.
Départ de Beaupré à 4.45 p. m.
Arrivée à Québec à 5.40. p. m.

Le convoi qui laisse Québec à 6.00 a. m., le dimanche n'arrête pas aux stations intermédiaires.

Des billets de commutation seront vendus à prix réduit pour toutes les stations.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.